

MAINTENANCE DES VEHICULES

Option Voitures particulières



OBJECTIF DE LA FORMATION

Le titulaire du CAP Maintenance des véhicules option véhicules particuliers est chargé de l'accueil des clients, de la maintenance courante des véhicules et de leur restitution. Il est capable de réaliser des opérations de maintenance de premier niveau liées à l'entretien périodique des véhicules. Il sait remplacer des ensembles et des sous-ensembles et aussi, changer des éléments de circuits électriques, hydrauliques ou pneumatiques.

HORAIRES

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
FRANÇAIS, HISTOIRE – GÉOGRAPHIE -EDUCATION CIVIQUE JURIDIQUE ET SOCIALE	3H30	3H30
PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT	1H00	1H30
LANGUE VIVANTE	2H00	2H00
ARTS APPLIQUÉS ET CULTURES ARTISTIQUES	2H00	1H30
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2H30	2H30
MATHÉMATIQUES - SCIENCES PHYSIQUES	3H30	3H30
AIDE INDIVIDUALISÉE	1H00	-
PROJET PLURIDISCIPLINAIRE À CARACTÈRE PROFESSIONNEL	2H00	2H30
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	16H30	16H00
PERIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE	12 semaines sur les 2 ans	

CONDITIONS D'ADMISSION

- les élèves issus des classes de 3^{ème}
- les élèves issus des classes de 3^{ème} Prépa Pro

APRES LE DIPLOME

Ce diplôme conduit principalement vers une insertion professionnelle.

Le titulaire de ce CAP peut travailler dans une entreprise appartenant au réseau d'un constructeur ou intervenant sur des véhicules de toutes marques, au service maintenance d'une entreprise de transport ou de location ou d'une entreprise possédant un parc important de véhicules, ou encore dans une société de services rapides automobiles.

